

Le contrat de ville 2024-2030, en bref...

3 quartiers prioritaires



La Résidence
CHAUNY



Roosevelt-Rebequet
TERGNIER



L'Artilleur
LA FÈRE

Quelques chiffres...

4 374
habitants

8%
de la population
de la CA-CTLF

41%
des habitants âgés
de moins de 25 ans

30% de moins de 25 ans au
niveau de la CA-CTLF

1537
logements sociaux

32% des logements sociaux
de la CA-CTLF

4 enjeux majeurs

Sur lesquels agir durant 6 ans, pour répondre
aux besoins des habitants des QPV et
améliorer durablement leur situation.



**Accompagner
vers l'emploi**



Vivre ensemble



**Favoriser la réussite
éducative et l'émancipation**



**Bien vivre dans
son quartier**



quartiers2030



**Des partenaires institutionnels qui co-pilotent,
animent et financent la démarche...**



**Et des dizaines d'associations qui mettent en
œuvre des actions, au plus proche des habitants.**

Un partenariat matérialisé par **des millions d'€**
de subventions mobilisées sur les QPV,
pour le soutien de **centaines de projets.**

Un travail partenarial



La participation citoyenne

Recueillir l'avis et les suggestions des habitants, pour
orienter les enjeux et les actions du contrat de ville (une
démarche par et pour les habitants).

Cela se traduit par :

- ⇒ **Des Ambassadeurs et Ambassadrices de Quartier**
dans les 3 quartiers prioritaires : des habitants ou acteurs
locaux, volontaires pour faciliter le lien entre les
habitants et les institutions.
- ⇒ **Le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC) sur les 3**
quartiers prioritaires : pour des micro-projets portés par des
habitants du quartier ou des associations de proximité,
- ⇒ **Le Fonds de Transition Urbaine (FTU) sur le quartier**
Roosevelt-Rebequet, uniquement : pour des petits
aménagements urbains à l'initiative des habitants,
permettant d'améliorer la qualité de vie au sein du quartier.

Les conseillers citoyens,
relais de la parole des habitants au sein
des instances du contrat de ville, et
acteurs associatifs de proximité.

La parole des habitants